



Procès-verbal

Commission Pratiques féminines



Réunion du :	22 juin 2026
A :	Besançon - siège du district Doubs Territoire de Belfort 9h30 – 12h00
Présents :	Stéphanie BARBIER – Christophe GIRARDET – Marc TISSERAND – Maxime BONIN – Yannick LAURENT.
Excusés :	Bertrand NORMAND - Cyrille LAMBINET.

La commission souhaite un prompt rétablissement à Cyrille LAMBINET suite à sa blessure.

1°) **Bilan championnat saison 2025-2026 :**

En Seniors F à 11 D1F :

Championnat terminé.

1 forfait général : VALENTIGNEY FEM

Accèdent à la R2F : NOIDANS VESOUL, VOUEAUCOURT, RIOZ FC et PAYS MINIER.

En Seniors F D2F :

Championnat terminé dans les 3 groupes, 1 forfait général : VILLARS/ISLE/SMB

En Seniors F à 8 :

Championnat terminé.

1 forfait général : AMANCE/CORRE/POLAINCOURT,

A noter : beaucoup trop de forfaits simples durant cette phase printemps 2026.

En U18F à 11 :

Championnat terminé.

8 équipes pour la phase printemps 2026, 10 matchs joués par équipe.

En U18F à 8 :

Championnat terminé.

2 forfaits généraux : GJ VAL CERISE et CLERVAL/ANTEUIL.

En U15F à 11 :

Un seul match non joué en raison de la participation de l'équipe LES FINS à la finale départementale.

En U15F à 8 :

Championnat terminé.

1 forfait général : ORNANS.

En U13F à 8 :

Championnat terminé.

1 forfait général en niveau 1 : NOIDANS VESOUL

1 forfait général en niveau 2 : LES FINS

A noter beaucoup de forfaits en niveau 3 (9 sur les 2 groupes)

BILAN GLOBAL :

- Nombre important de forfaits.
- Manque de sérieux dans la remontée des feuilles de match et saisie des résultats (U15F et U13F).
- Demandes de reports importants de matches sans réelle raison.

Une réflexion sur les reports de matchs sera faite lors de notre prochaine réunion.

2°) COUPES :

Bilan journée « finales » à Vesoul du samedi 30 mai 2026 :

La commission exprime sa satisfaction quant à l'organisation de cette journée sur le complexe sportif René Hologne à Vesoul.

De belles installations, une organisation modifiée par le match de Ligue des Champions à 18h00, une belle météo, une organisation parfaite.

Organisation compliquée par le fait de programmer 2 matches par catégorie en même temps, mais beaucoup de spectateurs présents pour participer à la remise des récompenses.

En conclusion, une belle fête pour le développement du football féminin dans notre secteur DTB/HS.

Félicitations aux vainqueurs : NOIDANS VESOUL en Seniors F à 11

BESANCON VELOTTE en Seniors F à 8

GJ RUDIPONTAIN en U18F à 11

VALENTIGNEY FEM en U18F à 8

LES FINS en U15F à 11

GJ VAL CERISE en U15F à 8

Bon niveau général dans ces finales,

Un grand Merci aux bénévoles du club de Vesoul et aux arbitres en majorité féminines

3°) Validation des forfaits en U15F et U13F phase printemps 2025-2026 et des feuilles de matches non parvenues.

La commission enregistre et valide les forfaits U15F et U13F pour la phase printemps 2026 :

FORFAITS SIMPLES :

U15F à 11 :

Néant

U15F à 8 :

A : **Ornans** le 28/02/26 contre entente Fontain/Premier Plateau
A : **Ornans** le 07/03/26 contre entente Rioz Fc/La Romaine
A : **Ornans** le 21/03/26 contre Gr Pays Rudipontain
A : **Gr Rudipontain** le 06/06/26 contre Rioz Fc/La Romaine
B : **Belleherbe Sancey** le 14/03/26 contre Monts Gy
C : **Valentigney F** le 07/03/26 contre Fc Val du Drugeon
C : **Valentigney F** le 09/05/26 contre Ent St Vit/Grand Besançon
C : **Meziré Fesches** le 13/06/26 contre Valentigney F

Amende : 22€ à chaque club/forfait

U13F à 8 :

A : **Morteau Montlebon** le 02/05/26 contre Belfort Asm
A : **Belfort Asm** le 09/05/26 contre Fc La Romaine
A : **Noidans Vesoul** le 29/04/26 contre Gr du Larmont
A : **Noidans Vesoul** le 30/05/26 contre Gr du Larmont
A : **Fc La Romaine** le 30/05/26 contre Chèvremont
A : **Noidans Vesoul** le 06/06/26 contre Morteau Montlebon
B : **Vesoul Fc** le 28/02/26 contre Audincourt As
C : **Besançon Football** le 21/02/26 contre Gr Jeunes Saugeais
C : **Les Fins** le 14/03/26 contre Val Pemes
C : **Les Fins** le 18/04/26 contre Besançon Football
C : **Les Fins** le 06/06/26 contre Perrouse
D : **Gr Val Cerise** le 21/02/26 contre Essert
D : **Essert** le 28/02/26 contre Arcey
D : **Arcey** le 25/04/26 contre Gr Val Cerise
D : **Melisey/St Barthélémy** le 02/05/26 contre Chatenois les Forges
D : **Chatenois les Forges** le 06/06/26 contre Gr Val Cerise
E : **Perrouse 2** le 18/04/26 contre Val de Loue
E : **Perrouse 2** le 25/04/26 contre Orchamps Vennes
E : **Orchamps Vennes** le 04/04/26 contre Gr Larmont 3
E : **Ent Racing Besançon/Velotte Besançon 2** le 09/05/26 contre Perrouse 2

Amende : 22€ à chaque club/forfait

FORFAITS GENERAUX :

U15F à 8 :

A : ORNANS.

U13F à 8 :

A : NOIDANS VESOUL
C : LES FINS

Amende : 40€ à chaque club/forfait général

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES :

U15F à 11 :

Néant.

U15F à 8 :

Néant.

U13F à 8 PHASE II :

A : ASM BELFORT – CHEVREMONT (06/06)
B : VESOUL FC – PAYS MINIER (06/06)
C : BESANCON FOOT – FONTAIN (06/06)
D : CHEVREMONT 2 –ESSERT (06/06)

Amende : 20€ à chaque club recevant (feuille de match non parvenue)

4°) SAISON 2026-2027 :

41 – Principes d'organisation.

Les inscriptions se réaliseront au niveau du district d'appartenance, soit district DTB pour les clubs du Doubs et du Territoire de Belfort, soit district de la Haute-Saône pour les clubs de Haute-Saône en respectant les modalités définies par chaque district.

Dans toutes les catégories, il sera demandé de s'inscrire par niveau pour établir les championnats.

Comme les saisons précédentes, l'organisation des diverses compétitions ne pourra se faire qu'en août dans la mesure où il n'est pas possible à la commission de connaître le nombre d'équipes qui seront engagées.

Néanmoins, la commission peut dégager les orientations suivantes :

42 –Début des compétitions

Pour toutes les catégories, le démarrage des compétitions est envisagé le week-end des 12/13 septembre 2026 sauf pour les Seniors F à 11, qui démarreront le week end du 05/06 Septembre 2026.

Pour les équipes sénières engagées en Coupe de France, des matches pourront être programmés le 29/30 Aout 2026 (cadrage) , et ensuite le 12/13 septembre 2026 1^{er} Tour (organisation : Ligue)

43 – accessions en Ligue

La commission valide les 4 équipes qui sont engagées en R2F pour la saison 2026/2027 : NOIDANS VESOUL, VOUEAUCOURT, RIOZ FC , PAYS MINIER.

44 – Séniiores à 11

Conformément à la réglementation (et sous réserve de dossiers en cours), le groupe D1F 2026-2027 (10 ou 12 équipes) est constitué avec les équipes suivantes :

Descente de R2F saison 2025/26 :

VALDAHON VERCEL – GJ VAL CERISE – CHEVREMONT – BESANCON FOOT.

En attente : 3 CANTONS et GRAND BESANCON.

Equipes de D1F saison 2025/26:

MORTEAU MONTLEBON – PASSAVANT – Ent FRASNE LA JOUX - Ent VILLERS/CHATELEU et PONT DE ROIDE.

Equipes de D2F saison 2025/26 :

SPORTING BESANCON – US LAVERON .

Le groupe D1F sera officialisé en août prochain.

Les clubs concernés devant confirmer leur participation lors des inscriptions. Afin de compléter le groupe en cas de besoin, la commission prendra en compte le classement de la D2F des groupes A et B.

Toutes les équipes peuvent postuler, mais cela sera étudié par la commission dès la fin des inscriptions. Il sera tenu compte du classement de la saison précédente

Ce championnat se déroulera en matchs Aller/Retour sur la saison.

45 – Séniiores F à 8

En principe, une phase automne 2026 (sur septembre-novembre) suivie d'une phase printemps 2027.

Ce système permet de récupérer les équipes en foot à 11 en manque d'effectif qui veulent jouer en foot à 8, et aussi aux équipes qui veulent évoluer en foot à 11 en 2^{ème} partie de saison.

Date de reprise le 13/14 septembre 2026.

46 – Autre catégorie U18F, U15F et U13F

Suivant le nombre d'équipes engagées, la commission validera l'organisation au mois d'aout lors de sa réunion. Normalement, la saison se déroulera en 2 phases, automne 2026 et printemps 2027.

47 – U11 à 5 et à 8

Organisation de la phase automne 2026 par district en proposant du foot à 5, mais aussi du foot à 8 pour les clubs qui le peuvent.

Pour la phase printemps 2027, volonté de continuer à organiser des plateaux communs entre les 2 districts.

48 – U8 à 4

Organisation par district avec possibilité des plateaux en commun lors de la saison.

Les membres échangent sur les évolutions à apporter pour les reports de match, cela sera affiné et mis en place en début de saison 2026-2027.

5°) ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS :

Les membres de la commission et notamment les techniciens sont à disposition des clubs pour accompagner la réflexion de chacun concernant l'engagement d'équipes pour la saison 2026-2027.

Prochaine réunion :

Mardi 18 août 2026 à 9H30 au siège du District de Football de la Haut-Saône.

Le Représentant du district Haute Saône,

Yannick LAURENT

Le représentant du district Doubs – Territoire de Belfort

Christophe GIRARDET

RAPPEL :

Les décisions de la commission sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.